



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🖨 mairie@cerny.fr

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

**Les membres du Conseil municipal
se réuniront le :**

**JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024
À 19 H 30
EN MAIRIE**

L'ordre du jour est le suivant :

Rendu compte des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal
Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2024

- 1- Annonces publicitaires : Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025
- 2- Concessions de cimetière : Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025
- 3- Tarifs des salles de l'Espace Jean Salis
- 4- Mise à disposition des locaux de la mairie : Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025
- 5- Tarif de remise en propriété de l'espace public
- 6- Classes de découverte 2025 : Participation familiale
- 7- Personnel communal : Signature de contrats aidés (PEC-CAE)
- 8- Convention de portage de repas au domicile de personnes âgées de la commune d'Orveau
- 9- Convention relative à l'accueil d'enfants de la commune d'Orveau au sein de l'ALSH
- 10- Avenants aux conventions d'objectifs et de financement ALSH avec la CAF
- 11- Cession des parcelles issues de la division des parcelles AH 240, 242 et 245
- 12- Mise en place d'un Projet Urbain Partenarial sur les parcelles cadastrées AH 240, 242 et 245
- 13- Rapport triennal local de suivi de l'artificialisation des sols



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny